

MELUN, le 10 octobre 2023.

Monsieur Le Préfet,  
Madame la Directrice académique des Services de l'Education Nationale,  
Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,

Si l'ordre du jour de cette séance porte bien sur l'état de l'école seine-et-marnaise en cette rentrée 2023, vous me permettrez, en tant que Représentant des Associations complémentaires de l'enseignement public, d'attirer votre attention sur le « droit aux vacances ».

En effet « le droit aux vacances est une urgence sociale et politique », titre d'une tribune publiée par le Président de la Fédération Générale des PEP cet été dont je vais citer quelques extraits. Il s'agit ici du départ en colonie de vacances, progrès social progressivement acquis et relégué au second plan depuis les années 1990. « La pandémie du Covid 19 avec ses confinements successifs avait remis au goût du jour et à l'agenda politique le départ des enfants pour les faire sortir de l'enfermement, leur faire prendre l'air et reprendre l'habitude et le goût du collectif, pour mieux retrouver ensuite le chemin de l'école. Le plan « Vacances apprenantes » et en son sein le dispositif « colos apprenantes » construit avec les Fédérations d'éducation populaire a ainsi permis à 225 000 enfants et jeunes de partir en colonie de vacances, souvent pour la première fois. Les colonies de vacances ont été de nouveau portées comme un enjeu de politique publique, visible, partagé et plébiscité par les familles et les enfants. Ce plan aujourd'hui menacé doit être poursuivi, amplifié, son financement inscrit dans le temps. La mise en place annoncée du « Pass Colo », en 2024, permettrait à chaque enfant de bénéficier au moins une fois pendant sa scolarité d'un séjour en colonie de vacances, de ses découvertes et expériences. Contribuer à la cohésion sociale, c'est mettre en place une politique publique du droit aux vacances, pour les enfants et plus largement pour l'ensemble de la population. Le droit aux vacances est loin d'être une question futile, dérisoire. Il revêt aujourd'hui une urgence sociale et politique. »

Par ailleurs, cet été a été marqué par de graves événements qui se sont produits dans plusieurs villes de notre département comme dans tout le pays. Rien ne peut justifier la violence contre les biens et les personnes. Tous les acteurs de la vie sociale doivent être réunis autour d'une volonté commune sans laquelle la fracture sociale continue de se creuser. Il appartient aux pouvoirs publics de se mobiliser pour engager une véritable politique de cohésion sociale.

La lutte contre le décrochage scolaire nous mobilise tous.

A leur échelle les PEP et plus précisément les PEP 77 agissent dans divers dispositifs, toujours en complémentarité de l'action de l'école.

Le 28 septembre nous fêtons les 10 ans de notre dispositif innovant en Ile de France, le SAMELY, Service d'accompagnement des mères lycéennes, et parfois collégiennes. La présence de plusieurs représentants de nos institutions honore cette manifestation : Déléguée interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, ainsi que des personnalités de la CAF, de l'ARS, de la Région Ile de France. Pour rappel, notre dispositif a accompagné, en 2022, 272 jeunes femmes et leurs bébés dont 56 en Seine-et-Marne. Cet accompagnement a permis un score de réussite aux examens de près de 80%.

L'organisation de colloques, avec un accès gratuit, contribue aussi à cette mobilisation en faveur des élèves seine-et-marnais. En juin dernier, à Tournan-en-Brie le thème de notre

10<sup>ème</sup> colloque portait une réflexion sur la problématique des élèves en refus scolaire anxieux. Là aussi le public présent a apprécié la qualité des intervenants et la richesse des échanges.

Enfin, pour revenir à l'examen de l'état de l'école en Seine-et-Marne à cette rentrée 2023, nous ne pouvons ignorer les alertes réitérées de la communauté éducative dans bien des domaines : en particulier, l'insuffisance des moyens alloués à notre département, les difficultés de recrutement et de remplacement des personnels, les manques de formation initiale ou continue, la mise en cause des corps intermédiaires au sein même de notre représentation nationale, et enfin les souffrances des élèves en situation de handicap et de leurs familles dues à un accompagnement insuffisant voire inexistant dans l'instauration de l'école inclusive que nous souhaitons tous.

De nouveau, nous constatons que les choix gouvernementaux contraignent l'Administration départementale à une difficile gymnastique de gestion, ce que nous regrettons.

Je vous remercie.

Didier CLEDAT,  
Membre titulaire, ADPEP77  
Représentant des Associations complémentaires de l'enseignement public